



## DEVELOPPER LES BONNES PRATIQUES 2- POUR UNE REDUCTION EFFICACE DU RISQUE SANITAIRE

Propositions en vue du Grenelle de l'Environnement

31 juillet 2007

### 1. Constat/enjeux/objectifs

- L'utilisation de produits phytosanitaires est un sujet de préoccupation actuelle. Le risque pour le consommateur (résidus) et le risque, plus diffus, de la contamination de l'environnement qui nous entoure (air, eau) inquiètent les citoyens.
- Au plan européen, un projet de directive dont l'adoption est prévue fin 2008, devra aboutir à un cadre harmonisé pour l'utilisation de ces produits. Les objectifs de réduction du risque et d'amélioration des pratiques agricoles sont clairement affichés.

### 2. Ce qui a déjà été réalisé

#### Plan Interministériel de Réduction des risques liés aux Pesticides - PIRP

- Le PIRP, adopté le 28 juin 2006, présente les actions prioritaires des ministères concernés : agriculture, santé et écologie : retrait des substances dangereuses, amélioration des pratiques, généralisation des formations, etc... La FNSEA adhère aux objectifs de réduction du risque lié à l'utilisation des produits phytosanitaires.
- La FNSEA, par la Mutualité sociale agricole, a mis en place un réseau de détection de la survenance des risques liés à l'utilisation des phytosanitaires : Phyt'attitude. Pourtant aujourd'hui face aux inconnues liées à l'utilisation de certains produits, il convient d'aller au-delà.

#### Démarches des filières, actions volontaires, protection intégrée, agriculture raisonnée

- Usages mineurs : travail ICTA – AS pour trouver des solutions adaptées aux cultures peu représentatives, garantissant le respect des niveaux de résidus (santé des consommateurs) – FNPHP, FNPF, FNPL, FNAMS;
- Développement de méthodes alternatives, protection intégrée : FNPF, FNPLég, FNAMS ;
- Actions bassins versants pour l'adaptation des assolements, des pratiques, des traitements phytosanitaires : ORAMA/Arvalis

### 3. Nos propositions, nos engagements

L'agriculture ne peut pas supprimer le recours aux produits de traitement mais peut contribuer à généraliser les actions conduisant à limiter leur impact sur l'environnement et sur la santé des utilisateurs et consommateurs.

#### Formation-Recherche

Lancer une action de formation massive aux bonnes pratiques d'utilisation des phytosanitaires. Obtenir qu'en 5 ans, l'ensemble des applicateurs (agriculteurs et salariés) aient reçu une base de connaissances minimales adaptées à leurs besoins (indépendance par rapport à l'activité de vente). Formation à réaliser tous les 5 ans.

Développer les formations à l'agriculture de précision.

Faciliter la recherche de produits de substitution.

Développer et encourager et encourager la recherche variétale.

#### Analyser les données disponibles pour progresser

Association des partenaires sociaux à l'**Observatoire des résidus de pesticides** afin de s'impliquer davantage dans les actions préventives visant à réduire les risques pour les consommateurs.

Engager de façon généralisée des actions de détection et de surveillance médicale des utilisateurs professionnels en milieu agricole. Etendre le rôle de **Phyt'attitude** et autres mesures incitatives et en tirer les enseignements pour les évolutions de pratiques. Encourager les agriculteurs et les salariés à signaler les cas médicaux liés aux phytosanitaires.

Améliorer l'épidémio-surveillance (généraliser et mieux organiser les avertissements agricoles).

Observatoire de mise en œuvre la réglementation (au sein de groupes régionaux phytosanitaires).

#### Communiquer sur les équipements de protection

La FNSEA s'engage à communiquer sur les préconisations qu'elle aura faites avec la MSA sur les équipements de protection individuelle.

#### Générer un « effet de masse » pour un effet environnemental

Généraliser progressivement les bandes enherbées, en complément avec d'autres mesures adaptées aux cultures hautes, afin de protéger efficacement les masses d'eau.

Accélérer la rénovation du parc des pulvérisateurs en mobilisant le Plan végétal environnement.

Approfondir l'étude des itinéraires techniques pour mieux conforter les solutions alternatives.

Guide de bonnes pratiques de préconisation validé par l'ensemble des acteurs.

S'orienter vers une indépendance entre la prescription et la délivrance des produits de traitement.

#### Contractualiser dans les zones sensibles au risque phytosanitaire

Développement dans les zones destinées à l'alimentation en eau potable, des pratiques réduisant les risques (lutte intégrée, méthodes alternatives, etc.)

Projets pilotes d'itinéraires techniques agricoles sur les zones de captage d'eau, en partenariat avec les collectivités territoriales et les agences de l'eau – 10 projets pilote par agence de l'eau.